

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2023/97 à 2023/125

DU CONSEIL COMMUNAL

DU 7 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le sept décembre 2023, le Conseil Communal de la Commune de Lomme s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Olivier CAREMELLE, Maire de la Commune Associée de Lomme, à la suite de la convocation en date du trente novembre deux mille vingt-trois, laquelle convocation a été publiée sur le site de la Ville, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRESENTS :

M. Olivier CAREMELLE, Maire.

Mme Delphine BLAS — Mme Muriel SERGHERAERT - M. Michel VANHEE – Mme Karima HARIZI – M. André BUTSTRAEN – Mme Claudie LEFEBVRE – M. Bouchta DOUICHI – Mme Cécile MESANS - M. Alain GRILLET, Adjoints au Maire.

Mme Mauricette GOURDIN— Mme Marie-Pierre SEGOND - M. Serge THERY – M. Jean-Robert MESSING – Mme Martine PONCHANT - Mme Valéria GRASSELLI – M. Philippe LEMIERE – M. Roger VICOT - Mme Isabelle CAMBIER – Mme Anne LEDUC – M. Cédric BERLEMONT - M. Lucas LEROY – Mme Stéphanie MORELLI - Mme Claire ZYTKA-TARANTO – M. Vincent DHELIN – M. Joffrey LEROY – M. Nicolas GROSSE - M. Maxime MOULIN, Conseillers Communaux.

EXCUSES :

M. Jean-Christophe LIPOVAC – Mme Monique LEROY - Mme Nouria BELAYACHI – M. Romain FYVEY – M. Saïd BECHROURI - M. Philippe DUEZ – Mme Catherine de RUYTER, Conseillers Communaux.

Monsieur Jean-Christophe LIPOVAC a donné pouvoir à Monsieur Alain GRILLET
Madame Monique LEROY a donné pouvoir à Madame Mauricette GOURDIN
Madame Nouria BELAYACHI a donné pouvoir à Madame Delphine BLAS
Monsieur Romain FYVEY a donné pouvoir à Madame Claudie LEFEBVRE
Monsieur Saïd BECHROURI a donné pouvoir à Madame Claire ZYTKA-TARANTO
Madame Catherine de RUYTER a donné pouvoir à Monsieur Nicolas GROSSE

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE
Du 7 décembre 2023

DELIBERATION

2023 / 104 - SEMAINE DE LA LAICITE.

Dans le cadre de la Semaine de la Laïcité, la Ville de Lomme soutient depuis de nombreuses années les projets pédagogiques proposés sur ce thème par les écoles et les collèges du territoire.

Ces projets, adaptés à l'âge des enfants auxquels ils s'adressent, visent à engager une réflexion avec les enfants afin de leur donner des clés de compréhension de la laïcité au travers des thématiques suivantes :

- La coopération au-delà des différences et au profit de l'unité : travailler ensemble, construire ensemble et respecter l'autre
- La Laïcité : des enfants à l'unisson : climat scolaire, égalité filles-garçons, éco-citoyenneté ...
- L'acquisition de compétences psycho-sociales permettant d'appréhender notre monde et la notion d'intérêt général au travers de la Laïcité
- La Laïcité comme vecteur de réflexion, d'échanges et d'écoute, et de développement de l'argumentation et de l'esprit critique
- La laïcité qui permet de concilier la liberté de chacun et l'égalité et la fraternité de tous

Cette année, la Semaine de la Laïcité se déroulera du 4 au 9 décembre.

Les projets pédagogiques proposés par les écoles s'appuient sur des pratiques artistiques (Arts visuels, dialogues, écritures, chants) et des pratiques coopératives (jeux, notamment en maternelle).

ECOLE SAND DESROUSSEAUX

Au titre de l'année 2023, il est proposé au Conseil Communal de participer au financement de l'action :

- « **Construction d'une ville idéale en Lego / coopération et vivre ensemble** » : Ateliers de construction pour développer et encourager la coopération entre les enfants dès le plus jeune âge, pour comprendre l'importance de s'entraider, de travailler ensemble. Un projet commun et ludique qui va réunir l'ensemble des élèves de l'école maternelle autour d'un célèbre jeu de petites briques Lego/Duplo. Un animateur Lego

sera présent tout au long de la journée pour guider et aider les enfants à mettre en œuvre une structure collective sur le thème : « notre ville imaginaire », thème qui intègre l'une des 3 ambitions PEG de la ville de Lomme « La Ville à Hauteur d'Enfant ».

En attribuant une subvention exceptionnelle de 824 €.

ECOLE ROGER SALENGRO

Au titre de l'année 2023, il est proposé au Conseil Communal de participer au financement de l'action :

- « **Initiation à la lecture à voix haute avec la Compagnie La Manivelle sur le thème du vivre ensemble** » : Initiation à la lecture à haute voix de textes dialogués sur les valeurs de la Laïcité. Il s'agit de s'approprier les valeurs de la Laïcité par le « vivre ensemble », lutter contre les inégalités, travailler sur la mise en confiance et développer l'esprit d'équipe via l'intervention de la compagnie « La Manivelle » lors de plusieurs ateliers. Une restitution est prévue entre les classes participantes.

En attribuant une subvention exceptionnelle de 870 €.

DENIER DES ECOLES LAÏQUES

Au titre de l'année 2023, il est proposé au Conseil Communal de participer au financement de l'action :

- « **Œuvre collective des écoles lommoises** » : Etude de la charte de la laïcité. Les enfants devront choisir un mot ou une courte phrase qui leur semble déterminant pour défendre les valeurs de la Laïcité et l'inscrire sur un papier de couleur. Les papiers seront ensuite collés sur un support « Œuvre collective » qui représentera un chapeau tricolore avec la silhouette de la Marianne au centre. Cette œuvre sera un travail partagé à l'ensemble des écoles de la ville. La restitution finale sera exposée au sein de l'hôtel de ville.

En attribuant une subvention exceptionnelle de 500 €.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **AUTORISER** le versement des subventions suivantes :
 - 1.694 € à l'OCCE (N° SIRET : 390 459 246 00042) ;
 - 500 € au Denier des Ecoles laïques (N° SIRET : 437 654 718 00018) ;
- ◆ **IMPUTER** les dépenses correspondantes :
 - 1.694 € au chapitre 65, article 65748, fonction 201 - Opération n° 2554 : soutien aux foyers et OCCE - code service : NEN ;
 - 500 € au Chapitre 65, article 65748, fonction 201 - Opération n° 1070 : soutien aux associations scolaires - code service : NEN.

ADOPTE A L'UNANIMITE,

Monsieur MOULIN s'abstient sur les deux subventions suivantes :

- Ecole Sand Desrousseaux
- Ecole Roger Salengro

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme

20 DEC. 2023

Publié le :



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Projet n°

6. Budget⁵ du projet *Ecole Sand
Projet Laïcité*

Année

ou exercice du

au

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures	919	73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation ²	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	0	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	605		
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres		LOMME	824
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES AFFECTÉES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	824	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	824

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)⁷

86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN	0	TOTAL DONT CVN	0

La subvention sollicitée de € , objet de la présente demande représente % du total des produits du projet dont CVN (montant sollicité/total du budget) x 100.

le 13/10/23 S. BRICOUT Directeur de l'école

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

Projet n° **ECOLE SALENORO 6**. Budget⁵ du projet
PA Année **2023** ou exercice du _____ au _____

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats			70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		
Achats matières et fournitures	50	0	73 - Concours publics		
Autres fournitures			74 - Subventions d'exploitation²		0
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs			Conseil-s Régional(aux) :		
Locations		0			
Entretien et réparation					
Assurance					
Documentation					
62 - Autres services extérieurs			Conseil-s Départemental (aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	820	0			
Publicité, publication					
Déplacements, missions			Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	870	
Services bancaires, autres					
63 - Impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
Impôts et taxes sur rémunération		0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Autres impôts et taxes			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
64 - Charges de personnel			Autres établissements publics		
Rémunération des personnels		0	Aides privées (fondation)		
Charges sociales			75 - Autres produits de gestion courante		0
Autres charges de personnel			756. Cotisations		
65 - Autres charges de gestion courante			758. Dons manuels - Mécénat		
			76 - Produits financiers		
66 - Charges financières			77 - Produits exceptionnels		
67 - Charges exceptionnelles			78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements			79 - Transfert de charges		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés					
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
Autres					
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	870	0	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	870	0

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)⁷

86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN	0	TOTAL DONT CVN	0

La subvention sollicitée de _____ €, objet de la présente demande représente _____ % du total des produits du projet dont CVN (montant sollicité/total du budget) x 100.

16/10/23
[Signature]

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

Projet n°

6. Budget⁵ du projet

Année 2023

ou exercice du

au

1 rue Emile Zola

DENIER DES COMMUNES
la Haute
Château de LEPOT
Denier des Ecoles Laïque de Lormes
59160 LORMES

CHARGES		Montant	PRODUITS ⁶ 59160 LORMES		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		
Achats matières et fournitures		600,00	73 - Concours publics		
Autres fournitures			74 - Subventions d'exploitation ²		0
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs		0			
Locations					
Entretien et réparation					
Assurance			Conseil-s Régional(aux) :		
Documentation					
62 - Autres services extérieurs		0	Conseil-s Départemental (aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires					
Publicité, publication					
Déplacements, missions			Communes, communautés de communes ou d'agglomérations: VILLE DE LORMES 500,00		
Services bancaires, autres					
63 - Impôts et taxes		0			
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
64 - Charges de personnel		0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Aides privées (fondation)		
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		0
			756. Cotisations		
			758. Dons manuels - Mécénat		
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements			78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement					100,00
Frais financiers					
Autres					
TOTAL DES CHARGES HORS CVN		600	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN		600
		0			0

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)⁷

86 - Emplois des contributions volontaires en nature		0	87 - Contributions volontaires en nature		0
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
TOTAL DONT CVN		0	TOTAL DONT CVN		0

La subvention sollicitée de € , objet de la présente demande représente % du total des produits du projet dont CVN (montant sollicité/total du budget) x 100.

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1

Décret n° 2016-1971 du 26 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une notice n° 51731#04 est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46623>

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
<input checked="" type="checkbox"/> en numéraire (argent)	<input checked="" type="checkbox"/> première demande	<input type="checkbox"/> fonctionnement global	<input checked="" type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle
<input type="checkbox"/> en nature	<input type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input checked="" type="checkbox"/> projets(s)/action(s)	<input type="checkbox"/> pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://annuaire.service-public.fr/>) :

- État - Ministère**
Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.)
- Conseil régional**
Direction/Service
- Conseil départemental**
Direction/Service
- Commune ou Intercommunalité**
Direction/Service
- Établissement public** Groupe scolaire George Sand, 37 Av. de la République,
- Autre (préciser)**

1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination : Groupe scolaire George Sand

Sigle de l'association : Site web:

1.2 Numéro Siret :

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :
(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) : Date
Volume : Folio : Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social : 37 Av. de la République

Code postal : 59160 Commune : LOMME

Commune déléguée le cas échéant :

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :

Code postal : Commune :

Commune déléguée le cas échéant :

1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : Bricout Prénom : Sébastien

Fonction : Directeur

Téléphone : 03 20 92 42 66 Courriel : ce.0591662A@ac-lille.fr

1.7 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s)? oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :	attribué par	en date du :
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (*indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle*)

.....
.....

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : non oui Si oui, lesquelles?

.....
.....

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :

4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles : <i>Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.</i>	
Nombre de volontaires : <i>Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)</i>	
Nombre total de salariés :	
dont nombre d'emplois aidés	
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	
Adhérents <i>Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association</i>	

5. Budget¹ de l'association

Année _____ ou exercice du _____ au _____

Dans le cadre d'une demande pluriannuelle, dupliquer autant de fois que nécessaire si les budgets annuels sont différents.

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation ²	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	0	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéficiaires (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	0	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	0
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)³

86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN	0	TOTAL DONT CVN	0

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 2018-06, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

Remplir une « rubrique 6.- *Objet de la demande* » (3 pages) par projetVotre demande est adressée à la politique de la ville ? oui**Intitulé :**

semaine de la laïcité : projet « coopérer avec les petites briques »

Objectifs :

- développer la créativité et stimuler l'imaginaire puis lui donner forme
- développer la motricité fine
- s'appuyer sur le quotidien et l'environnement des enfants pour évoquer les espaces et structures qui existent dans la ville, comment ces derniers s'organisent, mieux les comprendre
- prendre part à un projet commun avec les contraintes, les facilités et les exigences induites
- prendre plaisir à jouer avec les autres
- partager du matériel

Description :

A l'école maternelle, le concept de laïcité est abstrait. Cependant, dans nos classes, quotidiennement, nous faisons en sorte de construire, développer et encourager la coopération entre les enfants : il est primordial que dès le plus jeune âge, les enfants comprennent l'importance de travailler ensemble et de s'entraider. Nous souhaitons réunir les élèves de notre école autour d'un projet commun et ludique : l'atelier Légo/Duplo pour créer la ville du vivre ensemble. Les célèbres petites briques, plébiscitées par tous ; enfants comme enseignantes, sont un réel outil pédagogique.

Le but est d'inscrire 5 classes maternelle à un tel projet est de montrer l'importance de sensibiliser les élèves très jeunes aux principes fondamentaux de notre République : fraternité et liberté grâce à un projet collaboratif. Cela doit bien évidemment se faire de manière ludique. Nous proposons donc un partenariat avec l'association « les aventures de Léo ». Car accompagnés de leurs légos, les animateurs nous aideront à créer et à mettre en forme des structures. Nous ne sommes pas équipées pour réaliser cette action seuls (peu de légos dans les classes.)

Légo est un outil pédagogique qui développe l'aptitude à organiser des éléments dans un espace à trois dimensions et permet à l'enfant de découvrir et d'affiner ses moyens d'action sur la matière. L'activité pédagogique de l'animateur autour du jeu enrichit l'activité ludique, favorisant l'acquisition de notions fondamentales de géométrie, physique, technologie, tout en introduisant l'enfant dans le monde de l'art, univers des formes et des volumes, celui des arts plastiques.

Cette action s'inscrit également dans notre projet d'école : l'école a un profil social compliqué et une priorité de la mairie et de l'équipe enseignante porte sur la citoyenneté au sein de l'école ! Créer un projet collaboratif va également dans ce sens.

Les classes se succéderont toutes les heures, de la toute petite à la grande section pour enrichir la ville : les enfants seront donc amenés à respecter et prendre en compte le travail mené par les camarades précédents. Au sein d'un même groupe, ils devront se concerter, prendre en compte les idées de chacun et œuvrer collectivement pour bâtir la ville. En fin de journée, chaque classe visitera la ville ainsi bâtie et terminée. A l'issue de la journée de classe, les familles seront invitées à leur tour à visiter la ville. Des photos seront prises et publiées sur les ENT de chaque classe afin de partager avec tous le travail réalisé.

En amont de cette journée, chaque enseignante travaillera au sein de sa classe sur la notion de coopération (pourquoi travailler ensemble ? quel intérêt d'œuvrer à plusieurs que seuls ? quels obstacles peut-on rencontrer ? comment y remédier ?) à travers des jeux de motricité, des jeux de société coopératifs, des lectures d'albums.

En aval, chacun pourra réinvestir ce projet à plus petite échelle via des constructions de classe.

Nous tenons à préciser que l'intervenant de « Les aventures de Léo » se déplace bien du Nord-Pas-de-Calais. L'adresse en région parisienne sur le devis est celui du siège de la société.

Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Tous les élèves de maternelle, de la petite à la grande section au nombre de 110.

6. Projet - Objet de la demande (suite)

Territoire :

Ville de Lomme

Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

Services extérieurs : "Les aventures de Léo".

Achat de fournitures : albums sur le thème, boîtes de Légos.

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet		
Salarié		
dont en CDI		
dont en CDD		
dont emplois aidés ⁴		
Volontaires (services civiques ...)		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?

 oui non Si oui, combien (en ETPT) :
Date ou période de réalisation : du (le) 8/12/23 au 8/12/23**Evaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus**

⁴ Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

Projet n°

6. Budget⁵ du projet

Année

2023 ou exercice du

au

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		219	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		
Achats matières et fournitures		219	73 - Concours publics		
Autres fournitures			74 - Subventions d'exploitation ²		824
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs		0			
Locations					
Entretien et réparation					
Assurance			Conseil-s Régional(aux) :		
Documentation					
62 - Autres services extérieurs		605	Conseil-s Départemental (aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		605			
Publicité, publication					
Déplacements, missions			Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:		
Services bancaires, autres				LOMME	824
63 - Impôts et taxes		0			
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
64 - Charges de personnel		0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Aides privées (fondation)		
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		0
			756. Cotisations		
			758. Dons manuels - Mécénat		
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements			78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
Autres					
TOTAL DES CHARGES HORS CVN		824	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN		824

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)⁷

86 - Emplois des contributions volontaires en nature		0	87 - Contributions volontaires en nature		0
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
TOTAL DONT CVN		824	TOTAL DONT CVN		824

La subvention sollicitée de 824 €, objet de la présente demande représente 100 % du total des produits du projet dont CVN (montant sollicité/total du budget) x 100.

à Lomme, le 07/11/23

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

Projet n°

DEMANDE D'EQUIPEMENTS

Date de la demande :

<input type="checkbox"/> Demande d'équipement pour une manifestation Cette fiche est à déposer 1 mois avant la manifestation		<input type="checkbox"/> Demande d'équipement à titre permanent ou de longue durée	
Date de la manifestation :		Date de début :	
Titre - nom de la manifestation :		Date de fin :	
Descriptif sommaire de la manifestation :		Qualification du besoin / projet concerné par la demande :	
Nombre de personnes attendues :		Nombre de bénéficiaires :	
Horaire de la manifestation : Début : h Fin : h			
Site - lieu ou équipement :		Matériel :	
Parc, jardin :		Sonorisation, micro, pied	
Voie publique (allée, place, square, etc.) :		Vidéoprojecteur, écran	
Stade (préciser) :		Projecteurs, éclairage	
Salle, gymnase :		Stand-Barnum 3x3m	
Equipement spécifique (piscine, bibliothèque, musée, monument, ouvrage d'art, etc.) :		Stand-Barnum 3x3m avec électricité	
Autre : urnes, isolements, restauration, vaisselle, comptoir, wifi, pupitre, etc. préciser) :		Stand-Barnum 3x3m avec éclairage	
		Chaises	
		Tables, tréteaux	
		Bancs	
		Grilles, panneaux et supports d'exposition	
		Barrières de chantiers, de police ("Vauban")	
		Podium ou scène (préciser dimension souhaitée)	
Livraison ou installation conforme le :			
Etat des lieux sortant le :			
Commentaires état matériel :			
SECURITE		Partie réservée à la collectivité	
Présence/ronde police souhaitée : de h à h			
Gardiennage :			

7 bis. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.

Transmis le 12 octobre.

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

cerfa
N°12156*06

Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1

Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une notice n° 51781#04 est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46623>

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
<input checked="" type="checkbox"/> en numéraire (argent)	<input checked="" type="checkbox"/> première demande	<input type="checkbox"/> fonctionnement global	<input checked="" type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle
<input type="checkbox"/> en nature	<input type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input checked="" type="checkbox"/> projet(s)/action(s)	<input type="checkbox"/> pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://annuaire.service-public.fr/>) :

- État - Ministère
Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.)
- Conseil régional
Direction/Service
- Conseil départemental
Direction/Service
- Commune ou Intercommunalité LOMME
Direction/Service
- Établissement public École primaire SAUENBRO
- Autre (préciser)

1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination : ECOLE PRIMAIRE SAUENORO
ES7 A.r. ARTHUR NOTEBART LOMME

Sigle de l'association : Site web:

1.2 Numéro Siret : 215 903 550 00188

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :
(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) : Date
Volume : Folio : Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social :

Code postal : Commune :

Commune déléguée le cas échéant :

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :

Code postal : Commune :

Commune déléguée le cas échéant :

1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

1.7 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : DEREIDE Prénom : LAURENCE

Fonction : Directrice

Téléphone : 03.20.92.43.95 Courriel : ce.05946981@ac-lille.fr

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s)? oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :	attribué par	en date du :
.....
.....
.....

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

..... OCCE office central de la coopération à l'école

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : non oui Si oui, lesquelles?

..... Enseignants de l'école

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :

4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles : <i>Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.</i>	
Nombre de volontaires : <i>Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)</i>	
Nombre total de salariés :	8
dont nombre d'emplois aidés	
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	
Adhérents <i>Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association</i>	193

5. Budget' de l'association

Année ou exercice du au

Dans le cadre d'une demande pluriannuelle, dupliquer autant de fois que nécessaire si les budgets annuels sont différents.

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation ²	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
81 - Services extérieurs	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	0	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		756. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	0	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	0
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN) ³

86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN	0	TOTAL DONT CVN	0

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 2018-06, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

Remplir une « rubrique 6 - Objet de la demande » (3 pages) par projet

Votre demande est adressée à la politique de la ville ? ouiIntitulé : " Semaine de la laïcité "Objectifs : donner un éclairage particulier aux actions pédagogiques menées toute l'année sur le sujet de la laïcité et des valeurs de la République.Description : - lecture de la charte de la laïcité
- Par les classes de cycle 3 :

Initiation à la lecture à haute voix de textes dialogués avec intervention de la compagnie " Navirelle ".

Restitution dans les autres classes de l'école des textes étudiés sur les valeurs du vivre ensemble.

Supports : - " A trop presser les nuages " Philippe Gauthier
- " Miette et Leon " François Chanal
- " Les petits Petits " Catherine Verlaquet.Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

- Elèves de l'école.

6. Projet - Objet de la demande (suite)

Territoire :Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet		
Salarié		
dont en CDI		
dont en CDD		
dont emplois aidés ⁴		
Volontaires (services civiques ...)		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?

 oui non Si oui, combien (en ETPT) :
Date ou période de réalisation : du (le)

décembre 2023

Evaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

⁴ Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

Projet n° **École SAUENORS 6**. Budget⁵ du projet
PA Année **2023** ou exercice du au

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		
Achats matières et fournitures	50		73 - Concours publics		
Autres fournitures			74 - Subventions d'exploitation ²		0
			Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs		0			
Locations					
Entretien et réparation					
Assurance			Conseil-s Régional(aux) :		
Documentation					
62 - Autres services extérieurs		0	Conseil-s Départemental (aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	820				
Publicité, publication					
Déplacements, missions			Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:		
Services bancaires, autres					870
63 - Impôts et taxes		0			
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes			Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
64 - Charges de personnel		0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels			L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales			Autres établissements publics		
Autres charges de personnel			Aides privées (fondation)		
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		0
			756. Cotisations		
			758. Dons manuels - Mécénat		
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements			78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés			79 - Transfert de charges		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTÉES AU PROJET			RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET		
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
Autres					
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	870	0	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	870	0

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)⁷

86 - Emplois des contributions volontaires en nature		0	87 - Contributions volontaires en nature		0
860 - Secours en nature			870 - Dons en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services			871 - Prestations en nature		
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole			875 - Bénévolat		
TOTAL DONT CVN		0	TOTAL DONT CVN		0

La subvention sollicitée de € , objet de la présente demande représente % du total des produits du projet dont CVN (montant sollicité/total du budget) x 100.

16/10/23
Levesque

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

Projet n°

DEMANDE D'EQUIPEMENTS

Date de la demande :

<input type="checkbox"/> Demande d'équipement pour une manifestation Cette fiche est à déposer 1 mois avant la manifestation		<input type="checkbox"/> Demande d'équipement à titre permanent ou de longue durée	
Date de la manifestation :		Date de début :	
Titre - nom de la manifestation :		Date de fin :	
Descriptif sommaire de la manifestation :		Qualification du besoin / projet concerné par la demande :	
Nombre de personnes attendues :		Nombre de bénéficiaires :	
Horaire de la manifestation : Début : h Fin : h			
Site lieu ou équipement :		Matériel :	
Parc, jardin :		Sonorisation, micro, pied	
Voie publique (allée, place, square, etc.) :		Vidéoprojecteur, écran	
Stade (préciser) :		Projecteurs, éclairage	
Salle, gymnase :		Stand-Barnum 3x3m	
Equipement spécifique (piscine, bibliothèque, musée, monument, ouvrage d'art, etc.) :		Stand-Barnum 3x3m avec électricité	
Autre : urnes, isolements, restauration, vaisselle, comptoir, wifi, pupitre, etc. préciser) :		Stand-Barnum 3x3m avec éclairage	
		Chaises	
		Tables, tréteaux	
		Bancs	
		Grilles, panneaux et supports d'exposition	
		Barrières de chantiers, de police ("Vauban")	
		Podium ou scène (préciser dimension souhaitée)	
Livraison ou installation conforme le :			
Etat des lieux sortant le :			
Commentaires état matériel :			
SECURITE		Partie réservée à la collectivité	
Présence/ronde police souhaitée : de h à h			
Gardiennage :			

7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) DEREUDER LAURENCE
représentant(e) légal(e) de l'association Ecole Salengro

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci⁸.

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives⁹, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)¹⁰

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

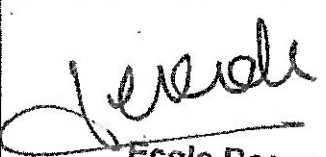
- demander une subvention de : 870 € au titre de l'année ou exercice 2023
€ au titre de l'année ou exercice
€ au titre de l'année ou exercice
€ au titre de l'année ou exercice

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB CREDIT MUTUEL 10278 027010001 0030701

Fait, le Lomme le 12.10.23 OCCE SALENGRO.

Signature


Ecole Roger Salengro
257, avenue Arthur Notebaud
59160 Lomme

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

⁸ "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

⁹ Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

¹⁰ Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

7 bis. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1

Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une notice n° 51781#04 est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46623>

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
<input checked="" type="checkbox"/> en numéraire (argent)	<input type="checkbox"/> première demande	<input type="checkbox"/> fonctionnement global	<input type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle
<input type="checkbox"/> en nature	<input checked="" type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input type="checkbox"/> projets(s)/action(s)	<input type="checkbox"/> pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://annuaire.service-public.fr/>) :

- État - Ministère
Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.)
- Conseil régional
Direction/Service
- Conseil départemental
Direction/Service
- Commune ou Intercommunalité
Direction/Service
- Établissement public
- Autre (préciser)

1- Identification de l'Association

1.1 Nom - Dénomination : DENIER DES ECOLES LAÏQUES DE LOMME

Sigle de l'association : Site web:

1.2 Numéro Siret : 43765471800018

1.2 bis code NAF :

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :

1.4 Adresse du siège social : Hôtel de Ville de Lomme – avenue de la république

1.5 adresse administrative : 1 rue Emile Zola – LOMME

Code postal : 59160

Commune : LOMME

1.5 Représentant-e légal-e

Nom : LEPOT

Prénom : CHANTAL

Fonction : Présidente

Téléphone : Courriel : denierdelomme@laposte.net

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : LEPOT

Prénom : Chantal

Fonction : Présidente

Téléphone : Courriel : denierdelomme@laposte.net

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :

attribué par

en date du :

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : NON OUI Si oui, lesquelles?

4. Moyens humains

Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée	12		
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)			
Nombre total de salariés :			
Dont nombre d'emplois aidés			
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)			
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique			
		Au 31 décembre 2022 ou fin de saison	Au 31 octobre 2023
NOMBRE D'ADHERENTS Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association	LOMMOIS : LILLOIS / HELLEMMOIS : EXTERIEURS :	48 12	
NOMBRE D'ADHERENTS	Moins de 18 ans : Plus de 18 ans :		
REPARTITION HOMME / FEMME	Femme : Homme :		
Montant de la cotisation en Euros, par an :	Lommois : Lillois / Hellemmois : Extérieurs : Autre type d'adhésion :	10,00 € 10,00 € Membre du CA : 25 €	

5. Bilan financier de l'association : «Denier des écoles laïques de Lomme »

Année 2023 (année 2022 si l'année en cours n'est pas validée) ou exercice du 1^{er} septembre 2022 au 31 aout 2023

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	5 775	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	11 541
Achats matières et fournitures	4798	73 - Concours publics	
Autres fournitures	977	74 - Subventions d'exploitation 1	16 693
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	7 465		
Locations et sous-traitance	6 315		
Entretien et réparation			
Assurance	997	Conseil-s Régional(aux) :	
Services divers	153		
62 - Autres services extérieurs	13 210	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication	2342		
Déplacements, missions, transport	2123	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	16693
Services bancaires, autres	8745		
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante	1 161	75 - Autres produits de gestion courante	430
Sacem	661	756. Cotisations	430
Participation aux projets	500	758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles	120	77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Fonds dédiés 2021	3300	79 - Fonds dédiés 2022	3300
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	31031	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	31964
Excédent (bénéfice)	933	Insuffisance (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN	31964	TOTAL DONT CVN	31964
SOLDE DES COMPTES BANCAIRES en fin d'exercice comptable			
	Compte courant	4 797 €	
	Livret	12 033€	
	Caisse	€	

Nom du Signataire : Chantal LEHOT

Qualité : Présidente

Date : 31 octobre 2023



 Denier des Ecoles Laïques de Lomme
 1 rue Emile Zola
 59160 LOMME

L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

Etat de la trésorerie :

Il s'agit de présenter l'état de la trésorerie, justifier des excédents, démontrer la capacité d'autofinancement de l'association et la gestion budgétaire saine. Ne pourront être financés que les associations dont les réserves financières sont inférieures à 3 fois ses besoins annuels (sauf projet ou action à financer nécessitant un budget conséquent) :

Projets à destination des écoles maternelles et élémentaires de Lomme non mentionné dans le budget prévisionnel.
Décision prise par l'assemblée générale.

Aides financières autres que celles de la ville de lomme :

Avez-vous déposé un dossier de demande de subvention auprès :

Métropole Européenne de Lille (M.E.L.)	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
Conseil Général du Nord	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
Conseil Régional Hauts-De-France	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>

Avez-vous entrepris des démarches auprès de partenaires privés ? Oui Non

Si oui lesquels ?

Montant aide financière et Montant aide matérielle

Nom	Montant de l'aide financière	Montant de l'aide matérielle

6. Fonctionnement - Objet de la demande

Objectifs : expo des travaux d'élèves en mairie – concours d'affiches – Choralomme – Téléthon – semaine de la laïcité mes premiers pas au cinéma pour les moyennes et grandes sections de maternelles – soutien aux projets pédagogiques – participations pour les familles à faible ressources – animations festives (loto, soirée danse/karaoké...).

Mise en place, à partir de l'année scolaire 2023/2024, d'ateliers d'initiation au cinéma pour les plus grands.

Réorganiser les rencontres intergénérationnelles avec la maison des aînés les Roses ou le foyer des aînés de Mont-à-camp

Description :

Evaluation / indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus (par exemple, nombre de d'adhérents, équilibre budgétaire, mobilisation de bénévoles, etc.) :

Nombre d'écoles et d'élèves participant aux projets

Lieu(x) concerné(s) par l'activité de l'association :

différentes salles de la commune + hôtel de ville

Moyens matériels et humains (prêt de matériel, salle, nombre de bénévoles mobilisés) sollicités ou qui le seront :

7. Engagement auprès de la commune

L'association a-t-elle participé à la vie de la commune au cours de l'année écoulée ?

Vie Locale	Forum des associations en 2023	
	Réunion du Collectif Associatif le 23 septembre 2023	oui
	Parcours éducatifs	
	Manifestations patriotiques	oui
	Autres	
Animation	Carnaval	
	Estivales	
	Marché de Noël	
	Evénement Solidaire	oui
	Autres / à l'initiative de l'association (préciser) Toutes les actions reprises au point 6 sauf la semaine de la laïcité proposée par la commune	

8. Développement durable

« Intégrer dans ses pratiques quotidiennes des actions en faveur du développement durable ou en faveur de la transition écologique : par exemple, mobilité douce, tri sélectif, achat durable, vérification des charges fonctionnelles des locaux utilisés, etc. ».

Détaillez comment votre association participe à cette action :

9. Fonctionnement régulier et démocratique

- Nombre de réunion du Conseil d'Administration : de 5 à 8 en fonction des événements
- Assemblée Générale réalisée le : prévue le 14 novembre 2023
- Nombre d'adhérents présents à l'Assemblée Générale : (..... % du nombre total des adhérents)
- Nombre de réunion du Bureau de l'association : 1 ou 2 en fonction des besoins
- Politique de formation :

9. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) Chantal LEPOT.....

Représentant(e) légal(e) de l'association : LE DENIER DES ECOLES LAIQUES -

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (8).

Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives (9), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (10)

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : 3 000 € au titre de l'année ou exercice 2023/2024

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le31 octobre 2023..... ÀLomme.....

Signature
Denier des Ecoles Laïques de Lomme
1 rue Emile Zola
59160 LOMME

8 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

9 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

10 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

10. Budget prévisionnel de l'association « Denier des écoles laïques de Lomme »

Année 2024 ou exercice du 1^{er} septembre 2023 au 31 aout 2024

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	390	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	1900
Achats matières et fournitures	90	73 - Concours publics	
Autres fournitures	300	74 - Subventions d'exploitation 2	3 000
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	5620		
Locations et sous-traitance	5 120		
Entretien et réparation			
Assurance	500	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	3 910	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication, Flyers	150		
Déplacements, missions	670	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres	3090	Ville de Lomme	3000
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante	500	75 - Autres produits de gestion courante	400
sacem	100	756. Cotisations	400
Participation aux projets	400	758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Fonds dédiés	5120
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	10420	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	10 420
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN		TOTAL DONT CVN	

Nom du Signataire : Chantal LEPOT

Qualité : Présidente

Date : 31 octobre 2023

Signature :  Denier des Ecoles Laïques de Lomme
1 Rue Emile Zola
59160 LOMME

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs